

**10^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
le mercredi 22 novembre 2023, à 19 h
au Collège des Compagnons
Salle Le Carrefour (A-112)
3643, avenue des Compagnons**

Sont PRÉSENT.E.S :

M.	Réal Jean	Président
M.	Louis Champoux	Vice-président
M.	Daniel Laporte	Administrateur
M.	Marc Laporte	Administrateur
M	Jean-Luc Lavoie	Administrateur
M.	Alexandre Perras	Administrateur
M ^{me}	Diana Polovei	Administratrice
M ^{me}	Valérie Poirier	Administratrice
M ^{me}	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

II Y A QUORUM

Sont ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me}	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
-----------------	-----------------	--

Sont ABSENT.E.S :

M ^{me}	Suzanne Roy	Secrétaire
M ^{me}	Andréa Giguère	Trésorière
M	Jacques Pelchat	Administrateur

Aucun citoyen.ne. n'est présent. e.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Réal Jean ouvre la réunion à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réal Jean fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées.

La modification suivante est demandée par M. Marc Laporte :

- Ajout au divers : loi 31 et communiqués de presse

La modification suivante est demandée par M. Réal Jean.

- Ajout au divers : soirée vision mobilité active et Facebook/Messenger

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1er novembre	19 h 04
	• Affaires en découlant	
4.	Période d'information par la conseillère municipale	19 h 15
5.	Période de questions et commentaires du public	19 h 25
6.	Suivi des dossiers en cours	19 h 40
	• Demande d'intervention sur les traverses piétonnes prioritaires (discussion) (5 minutes)	
	• Sécurité sur le chemin Sainte-Foy entre la rue de Laudance et la rue Grandjean (résolution) (10 minutes)	
	• Améliorer la sécurité piétonne dans le quartier Pointe-de-Sainte-Foy (résolution) (10 minutes)	
	• Programme de mobilisation à la sécurité routière (discussion) (10 minutes)	
	• Plan d'action (rappel) (2 minutes)	
7.	Nouveaux dossiers	20 h 20
8.	Affaires internes	20 h 30
	• Correspondance (5 minutes)	
	• Secrétariat (5 minutes)	
	• Trésorerie	
9.	Divers et évaluation de la rencontre Loi 39 et communiqués de presse Soirée Vision mobilité active Facebook/messenger	20 h 40
10.	Levée de l'assemblée	20 h 50

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-76

Sur proposition de M. Alexandre Perras appuyée par M^{me} Diana Polovei il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications mentionnées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{er} NOVEMBRE 2023.

Affaires en découlant :

- Concernant la réfection des trottoirs des rues entourant le quartier du Campanile (RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-70) : signifiée à EVC (Entretien des voies de circulation) – proposition de réponse le 22 janvier 2024 (suivi à faire à la prochaine rencontre du 24 janvier 2024).
- Concernant l'appui du conseil de quartier au projet de tramway (RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-75) : envoyé signifiée au bureau de projet du tramway de Québec (pas de réponse requise)
- Concernant l'évaluation des passages piétons (RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-10) : pas de réponse (date de réponse proposée : 24 novembre pour suivi)
- Résolution pour Avélo : relève du RTC (donc n'est pas déposée à l'interne par M^{me} Éloïse Gaudreau). À vérifier si cela a été envoyé au service à la clientèle du RTC. Real Jean fera le suivi.
- Suivi auprès de M^{me} Diana Polovei afin d'identifier des projets concernant l'immigration que le conseil de quartier pourra appuyer.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-77

Sur proposition de M. Daniel Laporte appuyée M. Marc Laporte, il est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} novembre dernier.

Adoptée à l'unanimité.

4. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Suivis :

- Avis de proposition déposé au conseil municipal par la conseillère pour le projet de bibliothèque initié par M. Pierre Laurin et soutenu par le conseil de quartier. Le Comité exécutif avait demandé un délai additionnel avant de répondre. Réponse reçue et déposée au Conseil de Ville le 3 novembre.

Avis de Proposition d'origine : « que la Ville de Québec procède à une étude d'opportunité et de faisabilité pour l'ajout d'une succursale de la bibliothèque de la Ville de Québec sur la rue du Campanile ».

Proposition modifiée : Demande au Service de la culture et du patrimoine de poursuivre la réflexion déjà entamée pour assurer une meilleure desserte des bibliothèques sur tout le territoire de la Ville de Québec.

- Conseil d'arrondissement du 13 novembre dernier : modification à l'intersection des rues Bégon et de La Pérade en direction sud. Sommaire de la modification : faire en sorte de modifier la signalisation afin d'améliorer la fluidité du quartier. La voie de droite sera réservée au virage à droite afin d'éviter le refoulement.
- Conseil municipal (PV de conseil du 21 novembre) : proposition sans préavis appuyée par M^{me} Alicia Despins afin de féliciter M^{me} Annie Masson pour son [prix d'histoire du Gouverneur général pour l'excellence en enseignement 2023](#). M^{me} Masson est enseignante à l'École d'enseignement international Filteau
- Conseil d'arrondissement du vendredi 17 novembre : séance extraordinaire afin d'autoriser le versement de 33 subventions à 24 organismes reconnus, pour un montant total de 118 251\$.
- Expo-vente de Noël de la maison Routhier : samedi et dimanche (25 et 26 novembre).
- Période de la collecte des résidus verts interrompue. Les citoyens peuvent attendre au printemps, faire du feuillicyclage, du compostage ou déposer aux ordures.
- Équipe de Mobilité durable et équipe des corridors vélo cité : vont procéder à l'envoi d'avis postaux (du 27 novembre au 2 décembre) pour un questionnaire en ligne concernant un réaménagement du boul. Nelson. Il y aura une présentation aux élus le 1^{er} décembre.
- Période d'étude budgétaire : budget sera présenté le 6 décembre prochain.

- Foyer au bois décoratif ou d'ambiance : [mise à jour de la réglementation](#). Des avis de motion livrés au Conseil de ville. Tous les foyers d'ambiance devront être déclarés.

Questions/commentaires des membres du conseil de quartier :

- M^{me} Diana Polovei : Que peut-on faire concernant la bibliothèque ?
Réponse : rien sauf attendre
- M. Jean-Luc Lavoie : signale que les membres de conseil de quartier ou d'associations reconnues ont le droit de demander une mise à jour sur des résolutions déposées à la Ville de Québec lorsque les réponses tardent à venir.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question

6. SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

- Demande d'intervention sur les traverses piétonnes prioritaires (**discussion**)
 - Discussion autour des prochains projets qui devront être priorisés. Il faudra établir une stratégie afin d'être cohérent dans les démarches et faire en sorte que le conseil reçoive des réponses à ses préoccupations le plus rapidement possible. Il est décidé de présenter une résolution à la Ville de Québec.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-78

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier attend une réponse à une résolution déposée en février 2023 et concernant 16 traverses piétonnes pour lesquelles la sécurité est préoccupante;

CONSIDÉRANT QUE l'approche du conseil de quartier se veut proactive au niveau de la sécurité routière ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL LAPORTE D'ÊTRE APPUYÉE PAR M. ALEXANDRE PERRAS, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy demande à la ville de Québec une réponse rapide concernant les 3 intersections jugées prioritaires, à savoir le chemin

des Quatre-Bourgeois, face au Carrefour La Pérade, la rue des Compagnons, secteur du Collège et le boulevard Versant-Nord près de la rue Alain.

Adoptée à l'unanimité

- Améliorer la sécurité piétonne dans le quartier Pointe-de-Sainte-Foy
(résolution)

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-79

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec favorise une mobilité active de tous ses citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Québec doit s'assurer que ses citoyens les plus vulnérables puissent emprunter son réseau routier en toute sécurité;

CONSIDÉRANT QUE les trottoirs, les intersections et les traverses piétonnes devraient permettre aux piétons de les emprunter en toute confiance et en toute sécurité;

CONSIDÉRANT QUE les traverses piétonnes doivent être peintes régulièrement après chaque hiver ;

CONSIDÉRANT QUE les traverses piétonnes pourraient bénéficier grandement d'une amélioration visuelle afin de sensibiliser les automobilistes à l'importance de ralentir et à respecter le droit de passage des piétons tel que prescrit par le Code de la route du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes tous témoins d'incidents dont certains sont mortels ou résultants en des séquelles graves impliquant des piétons avec des véhicules motorisés;

CONSIDÉRANT QUE la vie et la sécurité de nos concitoyens sont primordiales ;

CONSIDÉRANT le vieillissement de notre population et la présence d'enfants (près des écoles, des parcs et dans les rues) dans notre quartier, ce qui implique conséquemment une présence de personnes vulnérables sur notre réseau routier ;

CONSIDÉRANT QUE la priorité accordée aux piétons n'est que rarement respectée par les automobilistes, que la surveillance et la présence policière sont relativement faibles ;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Québec a modifié les vitesses autorisées sur son réseau routier dans les dernières années afin de sécuriser ce dernier;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs initiatives novatrices et exemplaires de sécurité routière ont été implantées dans certains quartiers de la ville de Québec;

CONSIDÉRANT QUE TOUS les citoyens de la ville de Québec sont réputés égaux et méritent à ce titre de bénéficier de ces mêmes initiatives;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs villes québécoises (ex.: Rimouski et Granby) et canadiennes (exemple: Ottawa) ont déployé efficacement des mesures et des signalisations favorables aux piétons et aux différents usagers de la route;

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL LAPORTE D'UMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS CHAMPOUX, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy demande à la ville de Québec de:

- Sécuriser rapidement toutes les traverses piétonnes, augmenter leur visibilité et accroître le RESPECT du code de la sécurité routière envers les piétons par des campagnes de sensibilisation et de répression avec la collaboration du service de police de la ville de Québec en adoptant les mesures suivantes :
- Planifier et mettre en place rapidement des traverses piétonnes SÉCURITAIRES aux endroits dangereux et accidentogènes (résolution déjà soumise);
- Planifier de peindre rapidement chaque printemps les traverses piétonnes dont la peinture a disparu durant l'hiver ou de planifier des projets de peinture à l'époxy afin d'accroître la durée de vie de ces signalisations ;
- Mettre en place des mesures permanentes afin de faire respecter les limites de vitesse officielles de notre quartier tel que des panneaux permanents, des dos d'âne, des feux clignotants, etc. ;

Adoptée à l'unanimité

- Sécurité sur le chemin Sainte-Foy entre la rue de Laudance et la rue Grandjean (**résolution**).
 - Le porteur de cette résolution étant absent, il est proposé d'attendre à la prochaine rencontre pour traiter ce point.
- Programme de mobilisation à la sécurité routière (**discussion**)
 - Il reste peu de temps avant l'échéance du 30 novembre pour la demande de subvention concernant la mobilisation à la sécurité routière. Les délais sont longs pour obtenir des soumissions, mais le conseil peut faire une demande de subvention en se basant sur le modèle de prix de soumission obtenu par un autre conseil de quartier. Étant donné que la subvention ne sera pas offerte l'an prochain, le conseil a décidé de présenter une résolution afin de faire la demande de subvention.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-80

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-LUC LAVOIE DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL LAPORTE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy mandate M^{me} Valérie Poirier pour remplir le formulaire de demande de subvention pour des panneaux de sensibilisation dans le cadre du projet de mobilisation à la sécurité routière.

Adoptée à l'unanimité

- Plan d'action (**rappel**)

Les membres avaient jusqu'au 15 novembre pour apporter des révisions.

7. NOUVEAUX DOSSIERS

Aucun

8. AFFAIRES INTERNES

- Correspondance : l'assurance-administrateur a été renouvelée par Suzanne Roy.
- Secrétariat : Mme Suzanne Roy est absente.
- Trésorerie : Mme Andréa Giguère est absente, mais a soumis le solde du conseil de quartier par courriel avant la rencontre. Le solde du compte est à 1310.87\$.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-81

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL LAPORTE DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} VALÉRIE POIRIER, IL EST RÉSOLU d'autoriser une dépense de 115\$ pour payer la secrétaire de soutien, M^{me} Martine Gagnon. Le virement sera effectué par M^{me} Andréa Giguère.

Adoptée à l'unanimité.

9. DIVERS ET ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

- **Loi 39** : M. Marc Laporte indique que [ce projet de loi est à l'étude](#). Ce dernier toucherait les règlements de zonage et aurait pour but d'accélérer la construction de logements. Le projet de loi est encore en commission

parlementaire et accorderait des supers pouvoirs aux villes de plus de 10K habitants. La Ville de Québec va plus loin avec sa participation de consultation publique. Ce qui sera soumis aux consultations sera peut-être modifié. Il faudra rester vigilants.

- **Communiqués de presse** : est un bon moyen de diffuser les décisions prises par le conseil d'arrondissement et d'informer les citoyens. Il est proposé d'ajouter ce point dans l'ordre du jour des prochaines assemblées. D'autres moyens pourraient en parallèle être mis en place. Il faudra discuter de ceux-ci lors de la prochaine rencontre.
- **Soirée vision mobilité active** - rappel. L'activité se tiendra le lundi 27 novembre, par Zoom.
- **Facebook/Messenger** : des messages inappropriés y sont publiés. Il faudra trouver le moyen d'en intercepter le plus possible. Il est proposé de désactiver la fonction Messenger.
- Tour de table sur le déroulement de la rencontre du conseil de quartier. M^{me} Éloïse Gaudreau apporte des précisions concernant les formations offertes aux membres des conseils de quartier. Certaines inquiétudes sont soulevées quant à la non-participation des citoyens. Il y a une demande afin que les versions des différents documents de travail soient mieux identifiées.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'est proposé par M. Jean-Luc Lavoie, appuyé par M^{me} Diana Polovei de lever la séance à 20 h 55.

Adoptée à l'unanimité.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Martine Gagnon, révisé par M Réal Jean, M. Louis Champoux et M^{me} Éloïse Gaudreau.

M. Réal Jean, président

M^{me} Suzanne Roy, secrétaire